

LOUIS CHARRIER DE LA ROCHE

Jean-Baptiste guillotiné, c'en est fini des Charrier à la Roche. L'histoire pourrait prendre fin ici car, en se mariant, sa fille cadette Alexandrine-Louise-Marie fait entrer les Monspey au château. Mais le patronyme ne s'éteint pas. Il est pérennisé par Louis, et Jacques-Catherin les frères de Jean-Baptiste. Louis a traversé de manière bien chaotique les événements révolutionnaires et son histoire pleine de rebondissements mérite d'être dévoilée. Un observateur de ces heures troubles n'aurait pas donné cher de sa peau. Or, malgré quelques vicissitudes, il a survécu à la Terreur et lorsque le calme revient, il est toujours là, bien vivant. C'est lui qui désormais fera briller l'étoile des Charrier. Par ses fonctions ecclésiastiques, nous l'avons côtoyé à maintes reprises lors des événements familiaux, nous verrons comment il a gravi de manière insolite les marches qui conduisent à l'épiscopat. Lors de ses fonctions électives, ses écrits et ses interventions à la tribune de l'Assemblée nous confirment qu'il a pris une part active aux débats révolutionnaires et qu'il a côtoyé au plus près les personnages les plus illustres de cette période mouvementée de notre Histoire.

Nous savons qu'il a hérité de son grand-oncle du prieuré de la Salle à Juliéna y compris le domaine de la Varenne mais hormis les deux domaines des Chanoriers tombés dans l'escarcelle de son père. De son parrain, Louis Duret, le frère de sa mère, il a hérité du château des Tours à Crèches. Il n'a pas capté les dispositions pour le métier des armes de ce capitaine à la retraite en revanche il aura de franches aptitudes pour la vie ecclésiastique. Sa marraine Jeanne-Françoise, la sœur de son père, le tient sur les fonds baptismaux le dimanche 18 mai 1738 à Ainay. Il était né la veille dans l'hôtel de la rue Salla comme l'ensemble de sa fratrie.

A tout juste onze ans, Louis est pourvu d'un canonicat au chapitre noble d'Ainay où il commence ses études qu'il poursuit à Paris au collège de Navarre où il est reçu docteur le 15 mars 1764. Les études terminées, il revient à Lyon pour être nommé prévôt d'Ainay et curé de la paroisse en 1771. Il sera l'un des dix grands vicaires de Mgr. Antoine de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon de 1758 à 1788, qui le nomme peu après vice-gérant de l'officialité diocésaine. Sa vie durant, le prélat lui conservera toute sa confiance. Mais, c'est grâce à sa fortune patrimoniale que, dans l'exercice de cette fonction, Louis sera le plus à même d'exercer la charité la plus large et la sollicitude la plus empathique envers les

nombreux pauvres que compte la ville durant la crise de la soie que traverse Lyon. On le dit libéral et gallican. Les soupçons de jansénisme à son égard sont avérés comme à l'égard de la majorité du clergé lyonnais. Il est très lié au milieu port royaliste de la ville, d'où l'ironie de certains qui dénotent en lui *une austérité qui sent un peu le jansénisme*. Comme faisant partie de la *bonne Église moderne de Port-Royal*, on présente a posteriori comme inéluctable son engagement vers la voie constitutionnelle en 1791. Pour parfaire le tableau, notons que Louis, perméable aux idées des Lumières, est un grand admirateur de Voltaire et de Rousseau. Pour parachever la description, le portrait de lui qui est passé à la postérité laisse transpirer la bonté toute charitable dont témoignent ceux qui l'ont fréquenté.

En 1780, il participe à l'élaboration d'un ouvrage représentatif de la théologie de Lyon qui est soupçonné de jansénisme. Malvin de Montazet, l'archevêque de Lyon dont la proximité philosophique avec Louis s'étale ouvertement est lui-même soupçonné de favoriser le jansénisme. C'est sans contredit ce qui explique qu'en 1788, au décès de son protecteur, Louis n'est pas reconduit dans ses fonctions de vicaire général par Marbeuf¹ le nouvel archevêque. D'autant que, dès les prémices de la Révolution, sont dévoilées au grand jour les idées novatrices de Louis en matière de bénéfices ecclésiastiques et que le nouvel archevêque, parfait représentant du haut clergé d'Ancien régime, est un conservateur pur et dur. Yves-Alexandre de Marbeuf avait été nommé évêque d'Autun en 1767, siège qu'il occupera jusqu'à sa nomination à Lyon. Son successeur sur le siège d'Autun sera le célèbre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. Le siège archiépiscopal de Lyon rapporte 50 000 livres de revenu annuel à son bénéficiaire qu'il cumule avec les revenus de l'abbaye de Saint-Jacut et du Bec². Après avoir émigré en 1792, Marbeuf est remplacé par l'évêque jureur³ Antoine-Adrien Lamourette, mais aux yeux de l'Église, Marbeuf est l'évêque légitime de Lyon jusqu'à sa mort en 1799. Il avait été choisi par le roi en juillet 1777 pour tenir la feuille des bénéfices. Sous l'Ancien régime, ce poste très convoité en charge de l'attribution des postes ecclésiastiques en France lui valut *d'être la cible de tous les mécontentements comme l'étoile polaire de tous les mérites* ! Nous comprenons que, hostile à la constitution civile du clergé, il se soit d'emblée opposé à Louis qui n'a jamais caché ses idées à propos des excès liés aux bénéfices ecclésiastiques.

1 Yves-Alexandre de Marbeuf 1734-1799.

2 D'un revenu annuel de 60 000 livres

3 Ayant prêté serment à la constitution civil du clergé.

Nous savons encore qu'à la création des assemblées provinciales, Louis fut nommé à la présidence de celle de Lyon en tant que membre du clergé. Son implication dans cette institution éphémère n'est pas à la hauteur de celle de son frère. Il n'y fait que des apparitions passagères. Mais peut-être a-t-il alors en tête l'étape suivante car les événements vont dorénavant se bousculer très vite.